

DRINK  
**DOW'S ALE**  
Standard of Strength  
and Quality

**Le Monde  
Ouvrier**



**The Labor  
World**

TRY  
**BLACK HORSE**  
ALE  
100 Years of Brewing  
Experience behind it

Rédaction : 11, rue Saint-Paul Ouest

« INSTRUIRE ET AMELIORER »

Téléphone : LAncaster 5361

## Une élection inopportune

Celle du 25 courant apparaît certainement comme une manoeuvre d'un défaitiste qui n'a même pas le courage de soumettre sa conduite du Québec au jugement de ses administrés.

Ce n'est pas, pensons-nous, parce que des élections provinciales ont été inopinément résolues qu'on doit prendre son parti sans oser dire ce que nous pensons de cette décision-éclair à la Hitler. Cela nous remet en mémoire que nous, du mouvement ouvrier syndiqué, avons toujours préconisé des élections à date fixe afin que le peuple, dûment au courant et préparé en conséquence, ait toute la latitude voulue pour juger le mérite ou le démérite de ses législateurs provinciaux.

Mais la date de nos élections provinciales étant laissée par trop à la discrétion de nos gouvernants du jour, à la fantaisie débridée d'arrivistes politiques peu soucieux du véritable intérêt public, il arrive que, présentement, par exemple, nous sommes appelés à nous prononcer, par notre vote du 25, non pas sur les faits et gestes du gouvernement Duplessis en matière de législation provinciale, non pas sur ses faits et méfaits commis depuis un peu plus de trois années, non pas sur la régénération ou la dégénérescence de notre province depuis août 1936, mais bien, en définitive, sur la sauvegarde de l'autonomie du Québec en temps de guerre, à une époque où, précisément, toute notre énergie devrait être orientée vers le concours à apporter à l'oeuvre d'assainissement des démocraties contre la criminalité agressive des Etats dictatoriaux.

Aussi croit-on, en de nombreux milieux, qu'une élection provinciale en ce moment, basée à peu près exclusivement sur le désir saugrenu d'embarrasser le gouvernement fédéral dans un esprit de vicieuse partisanerie politique, constitue un acte de lâcheté politique sans exemple dans les annales de notre confédération.

Outre le fait que ce scrutin du 25 sera un peu comme une chose mise au jour avant terme, les raisons spécieuses qui nous l'ont imposé ne tiennent que peu ou pas compte du mérite propre, si toutefois mérite il y a, de l'administration Duplessis depuis que le peuple du Québec substituait à l'ancien régime une coalition d'appétits qui ne sont pas encore rassasiés en dépit de leurs multiples exploits pantagruéliques autour de l'assiette-au-beurre ministérielle québécoise.

Nous aurions compris, à la rigueur, que M. Duplessis en appelle au peuple pour faire confirmer ou infirmer ses actes administratifs et que, fort de la bienveillante intelligence de son gouvernement, il veuille persévérer dans une attitude qu'il croit sage et raisonnable, quitte à se faire durement démentir par le verdict sans appel de l'opinion publique. Mais tel n'est pas le cas. M. Duplessis, comme si son administration propre était trop peu digne d'être discutée en public, semble nous ordonner de ne pas le juger aujourd'hui à la faveur de ses douteuses prouesses législatives dans le domaine purement provincial, et nous demande, avec des trémolos dans la voix, d'oublier Québec en ce moment et de ne penser qu'à Ottawa où, selon lui, existe un gouvernement qu'il hait et contre qui il entend lancer ses foudres afin, sans aucun doute, de nous faire oublier que si son propre gouvernement est avancé, il l'est surtout à la façon du fromage qui commence à sentir mauvais.

Nous croyons donc, à tort ou à raison, qu'une élection législative en ce moment est manifestement inopportune. Nous croyons aussi qu'elle eût dû se faire sur le dos de Québec et non pas sur celui d'Ottawa. Nous sommes également d'avis que semblable élection constitue un acte de défaitisme, une forme de la lâcheté politique et une indication que l'hitlérisme duplessiste n'est pas né viable, sans quoi on ne nous demanderait pas de cracher sur Ottawa pour sauver la face de nos dictateurs du Québec.

## L'Ordonnance No 4 et les heures de travail

Ces heures sont suspendues pour trois mois.

Un avis est donné dans le dernier numéro de la *Gazette Officielle de Québec* par lequel, étant donné l'état de guerre qui existe entre le Canada et l'Angleterre, les dispositions de l'Ordonnance No 4, limitant le nombre d'heures de travail dans les établissements industriels, sont suspendues.

Le but est de ne pas retarder l'exécution des travaux dans les établissements industriels. L'état de guerre, remarque-t-on, a déjà apporté des modifications dans les conditions existantes. La suspension des heures de travail est valable pour trois mois et aussi longtemps après que le décidera le lieutenant-gouverneur en conseil. Cependant, la suspension ne dégage pas les employeurs de rétribuer le temps supplémentaire prévu à l'Ordonnance No 4. Il y est même prévu à quelque protection pour le patron généreux en ce qu'il est stipulé que "le temps supplémentaire pourra n'être pas payé selon un tarif accru aux employés dont les patrons ont augmenté ou augmenteront le taux des salaires dans une proportion jugée suffisante par l'Office."

Cette suspension n'a d'ailleurs que l'importance qu'on voudra bien lui donner, étant donné que l'Office des Salaires Raisonables est plutôt prodigue en exemptions de toutes sortes, lesquelles finissent par défigurer ses ordonnances et en faire des caricatures de politique ouvrière. Toutes ces ordonnances seraient-elles d'ailleurs supprimées qu'on ne s'en porterait ni mieux ni plus mal.

## Labor and the War

Canada A Democracy. — Organized Workers Know What Is At Stake in the Present Conflict.

By BERNARD ROSE.

The Dominion Government has every reason to feel gratified with the attitude of Organized Labor in connection with Canada's war efforts.

The organized workers and their leaders know what is at stake in the present conflict. They will not stoop to petty politics. They are Canadians, loyal subjects of His Majesty, even before they are trade unionists. The trade union has taught them the inestimable advantages of democracy when compared with the repressive and oppressive regimes that function in Germany, Russia and Italy.

The organized workers in Great Britain and France are solidly and unitedly behind their governments. They know that their respective political leaders did not want war in fact, did everything that was humanly possible to prevent it, but alas! to no purpose, since Germany is held in slavery by a Hitler. For democracies, ever ready to settle differences by conference and negotiation, war is the last resort.

Hitler deliberately provoked war! He did his utmost by chicanery to achieve his end but found there was a limit to the patience of the nations, that seeking only peace, realized that it was impossible so long as the largest country in Europe was dominated by an individual who was determined to impose his will not only upon the smaller and weaker nations but those which, like Britain and France, represent the higher ideals of progress and humanity.

The unanimity of the British and French workers should demonstrate in the most striking way to the workers in Quebec and certain demagogues and selfish politicians, that in the opinion of the organized workers in the European democracies, *liberty is dearer than life*.

In the totalitarian countries, be they Fascist, Nazi or Communist, the worker is not a free agent. He is subjected to an iron discipline, economically and politically. Far from expressing his indignation in a forcible way he dare not even criticize. Should he voice openly views contrary to those held by the administration, he is dealt with in a summary manner. No powerful trade union can intervene on his behalf. He is helpless and must suffer the grossest indignity in silence.

The totalitarian countries are huge prisons. The inmates are rationed and treated as suits the purpose of the wardens and guards. To strike or protest is regarded as treason.

It is because the free workers in the democracies appreciate conditions in the totalitocracies that they prefer risking their lives in a titanic conflict rather than become the veritable slaves of the Hitlers, Stalins, and the Mussolinis. The Communists may argue in extenuation of their purges and programmes, that they represent the proletariat. What a farce! It was Stalin, and not the Russian people through their freely chosen representatives that gave the order to march. There is no more liberty for the worker in Russia than there is in Germany or Italy. Russia may not discriminate in the same degree against racial or religious minorities, but, from a democratic standpoint, there is little to choose between it and its partners in totalitocracy. Hitler and Goebbels carried on an inhuman campaign against a fraction of the population who were made the scapegoats. Lenin and his successor were equally vindictive against the ruling Romanoffs, the nobility and the luckless bourgeoisie.

The democracies are fighting for their very existence. Britain and France are drawn together by a common peril. They feel that unless they resist, all the sacrifices made by their brave ancestors to obtain the liberties and rights they presently enjoy will be irretrievably lost.

With President Roosevelt they "hate war"! But there is no alternative. It ill becomes one who prides himself on being a loyal Canadian to frustrate the efforts of the principal government. We all admit that war is a terrible calamity. The heroic Poles have shown that they were ready to give their lives rather than submit to an arrogant Fuehrer.

The British and French governments resorted to every expedient to avoid war, but the sacrifices made, and the concessions offered were of no avail. Hitler was determined to decide the issue by the sword. I must again emphasize that the German workers were not consulted through their freely chosen representatives. Herr Hitler, according to the British Blue Book, wanted a war before he was fifty-five or sixty years of age. His action, and that of his Communist comrade in arms Joseph Stalin, proves that in both countries the masses are looked upon as cannon fodder to advance the cause of Nazism and the Dictatorship of the Proletariat. Free born Canadians of French or English descent would not for a moment tolerate a situation of this kind. They would remember the sacrifices and courage of their Mackenzies and Papineaus, and indignantly repudiate any attempt to coerce them against their wishes and inclinations.

The war that is taking place is a war of the workers' controlled democracies, against the enslaved toilers' totalitarian states.

Individually, the British and French workers have nothing against the individual German toiler. Unfortunately the latter is again the helpless victim of a Hitler, as he was in 1914 of a Hohenzollern.

The plight of the German masses shows that once the workers give up their liberties for a promised mess of Communist, Nazi or Fascist pottage, they are lost. Millions of workers on both sides will be killed, because of the delusions and hallucinations of an unbalanced Fuehrer.

The quicker the German workers dethrone Hitler and his gang, the sooner will the war be over. The democracies can accomplish more for human well being in peace than they can in war. Their problems can be solved without a resort to force within, or wars without.

(Continued on Page Six)

# La vie des unions ouvrières par Ben. Drolet

## CHEZ LES EMPLOYÉS DE LA FOURRURE

L'union locale 67, des ouvrières de la fourrure, avait une réunion spéciale mercredi dernier, sous la présidence de Mlle Emérande Brien, laquelle était assistée de Mlle Jeanne Charbonneau et de Mlle Jeanne-d'Arc Côté, respectivement vice-présidente et secrétaire.

Il s'agissait de définir, une fois pour toutes, une question vieille de six mois et se rapportant à la dernière élection des officiers, élection qui n'aurait pas plus à tout le monde, paraît-il. Certaines ont prétendu avoir été ignorées parce qu'elles n'avaient pas reçu d'avis officiel pour assister à une assemblée de reprise d'élection de membres élus au Conseil conjoint et reconnus en partie non-éligibles par application des termes mêmes de la constitution.

Mlle Brien expliqua de façon claire et précise dans quelles circonstances s'était produit ce malentendu. A la suite de ces plausibles explications, il a été résolu, sur proposition de Mme N. Naud, appuyée par Mlle Alice Lord, que les membres de l'union locale 67, réunies en assemblée spéciale, reconnaissant que la procédure suivie lors de la dernière élection d'officiers est légale et non entachée d'erreurs.

M. Albert Roy, vice-président général de l'union internationale des ouvriers de la fourrure, prononça des paroles encourageantes aux dames et demoiselles de l'union locale 67, les priant de persévérer à améliorer sans cesse leur organisation par tous les moyens plausibles et possibles.

## CHEZ LES DEBARDEURS

Nous recevons de nos bons amis les débardeurs l'importante communication suivante que nous nous empressons d'insérer:

### AVIS AUX DEBARDEURS

L'Association Internationale des Débardeurs, Local 375, a tenu son assemblée régulière dimanche dernier, le 1er octobre. Le président, M. Karl Trolsaas, occupait le fauteuil. L'assemblée a unanimement adopté la résolution suivante:

"Tout membre du local 375, de l'Association Internationale des Débardeurs, qui s'enrôlera dans l'armée canadienne, britannique ou alliée, n'aura pas de contribution à payer pendant la durée de son engagement. Il sera considéré en règle avec le local à la fin de son service, pourvu qu'il produise son certificat de décharge dans les trois mois qui suivront sa décharge de tel ou tel service militaire."

Le Local désirant garder une liste de ses membres qui feront du service militaire, il serait grandement apprécié si les membres ainsi affectés faisaient parvenir leur nom au secrétaire-trésorier.

J.-M. SHANNON,  
Secrétaire-trésorier.

## CHEZ LES FONDEURS TRIFLUVIENS

Les fondeurs trifluviens n'ont pas encore décidé de s'unir à l'union internationale des mouleurs d'Amérique. Ils décideront de la chose, selon toutes probabilités, à une assemblée régulière de l'union locale 134, laquelle aura lieu mercredi, le 11 courant, en la salle du Conseil des Métiers et du Travail des Trois-Rivières.

Dimanche, 1er courant, eut lieu une réunion spéciale des intéressés au cours de laquelle d'abondantes explications furent fournies par le confrère R.-Y. Ménary, représentant canadien des mouleurs d'Amérique. Il énuméra sans exagération aucune les avantages que tireraient les employés des fonderies de la Canada Iron de leur association avec les mouleurs déjà syndiqués.

Le but de cette association est de conserver haut le moral de ses membres, de soutenir le métier, de voir au rajustement des salaires en temps et lieu, d'accorder des secours-maladie ainsi que des secours

## TOM MOORE FELICITE PAR LES CHARPENTIERIS

L'Union locale 134, de la Fraternité-Union des Charpentiers-Menuisiers d'Amérique, avait, le 2 courant, une réunion fort instructive pour le grand nombre de membres qui y assistaient. Cette réunion, qui eut lieu au Monument National, était présidée par le confrère F. Doucet.

M. Arthur Martel, organisateur de la Fraternité, était présent. Il est, en effet, dans ses attributions de visiter les unions locales de sa fédération et, au besoin, de renseigner ses adhérents sur ce qui se passe dans le mouvement syndical en général.

Invité par le président à prendre la parole, le confrère Martel s'appliqua à démontrer la nécessité absolue de coopérer, dans les circonstances difficiles qui nous sont actuellement imposées, avec le gouvernement du pays relativement aux contrats importants qui seront éventuellement octroyés pour les travaux de construction en projet et en voie d'exécution en diverses parties du Dominion canadien. Au cours de ses observations, M. Martel relève le fait que le Travail Organisé avait décidé qu'aucun différend ne serait toléré durant le présent conflit. Il insiste cependant sur le fait que les salaires devront être augmentés en proportion de la récente augmentation du coût de la vie résultant de l'état de guerre. Il cita, à l'appui de cette assertion, les denrées strictement nécessaires à notre existence, denrées dont le prix était devenu par trop exagéré depuis le début des hostilités et qui pourraient encore augmenter si la guerre dure encore tant soit peu. Il ne faut pas, dit-il, que nous passions pour des profiteurs nous-mêmes en exigeant plus que ce dont auront besoin les charpentiers et menuisiers pour faire face aux nouvelles et plus difficiles conditions d'existence. Cependant, il convient de réclamer ce qui nous est dû.

Le secrétaire Edouard Larose remercia ses confrères d'avoir bien voulu le déléguer au Congrès de London, Ont., des Métiers et du Travail du Canada. Il relata les sujets importants qui y avaient été discutés et résolus, notamment en ce qui concerne la situation particulière dans laquelle se trouve actuellement le Canada du fait de la guerre.

Sur proposition du confrère Edmond Berthiaume, il fut résolu d'adresser de cordiales félicitations au confrère Tom Moore à l'occasion de sa réélection à la présidence du Congrès des Métiers et du Travail du Canada. On sait, à cet égard, que M. Tom Moore est membre de la Fraternité des charpentiers-menuisiers.

L'union locale 134 se prépare, incidemment, à célébrer le 54e anniversaire de sa fondation et un comité a été constitué pour mettre au point l'organisation de cette belle manifestation de solidarité ouvrière.

mortuaires et, pour tout dire, de s'occuper de tout ce qui tombe sous la juridiction de l'union internationale des mouleurs. L'Union cherche, naturellement, dans ce but, à unir, amalgamer tous les ouvriers qui moulent du fer au Canada.

M. Roland Grenier, ancien président de l'union locale 134, remercia M. Ménary de ses bons renseignements et, s'adressant aux membres présents, il leur dit: "Maintenant que vous êtes pourvus de toutes les informations voulues, il vous reste à étudier les différents projets offerts par M. Ménary, lequel demeure à votre disposition pour vous donner des renseignements supplémentaires au fur et à mesure que vous en aurez besoin."

La séance était présidée par M. Lucien Fortin, assisté du vice-président C. Scott et des autres officiers: J.-B. Beauchesne, Lorenzo Sauvageau et A. Lemay.

L'invité d'honneur était le confrère J.-H. Bridges, président de l'union locale 902, des ingénieurs-opérateurs, qui posa quelques questions à M. Ménary touchant son métier.

## MALAISE DANS LA CONFECTION POUR DAMES

En ce moment, on constate un mouvement étrange contre certaines unions ouvrières qui s'efforcent d'obtenir un accord collectif de travail.

L'union des ouvrières et des ouvriers de la confection pour dames est une de ces unions actuellement aux prises avec les employeurs, lesquels semblent préférer une ordonnance de l'Office des Salaires Raisonables à un accord collectif de travail pour établir des relations constantes avec leurs employés, en effet, une situation pour le moins précaire pour les ouvriers de la confection et qui pourrait fort bien devenir désastreuse pour tous les ouvriers de cette importante industrie.

Cette grave question a été naturellement discutée à une réunion des ouvriers intéressés qui a eu lieu le 29 septembre dernier, à l'Auditorium.

M. Bernard Shane, organisateur de l'union internationale de la confection pour dames, envisagea la situation comme étant tout ce qu'il y a de plus sérieux pour les ouvrières et les ouvriers de cette industrie. Il expliqua comment les choses s'étaient passées, il y a un an, quand l'union négocia un accord collectif de travail avec les fabricants de robes. Ce contrat, signé par la majorité des employeurs, fut soumis à l'approbation du ministre du Travail du Québec. Mais ni les manufacturiers ni l'union ne reçurent la moindre réponse à leur requête. Par conséquent, ce contrat ne fut pas mis en vigueur. Or, la semaine dernière, l'union locale 262 reçut un avertissement de l'Office des Salaires Raisonables l'informant de son intention de rendre obligatoire une ordonnance s'appliquant à toute l'industrie de la robe dans la province. En même temps, l'Office envoyait des bulletins de vote pour être distribués aux employés en vue du choix de délégués ouvriers devant faire partie d'un comité chargé de discuter les clauses de l'ordonnance en question. La première séance de ce comité était fixée au 30 septembre dernier.

Devant pareille alternative, M. Shane suggéra que les ouvrières et les ouvriers, actuellement réunis en assemblée plénière, protestent énergiquement afin que le gouvernement provincial ne puisse modifier impunément et en quoi que ce soit les accords intervenus entre patrons et ouvriers de la robe, ni de s'immiscer indûment dans les rapports qui unissent employeurs et employés par des ententes utiles, si utiles mêmes qu'elles sont de nature à améliorer considérablement la situation ouvrière de cette industrie, ce qui a été d'ailleurs confirmé par la pratique et a convaincu nombre de nos adversaires de leur utilité. En terminant, M. Shane accusa l'Office des Salaires Raisonables de vouloir protéger nos adversaires au détriment de l'union internationale.

## LES CORDONNIERS SONT LA

Vendredi dernier, l'union locale 249, de l'Internationale des travailleurs de la chaussure, eut la plus courte séance de son existence. En l'absence du président Henri Belland, ce fut le confrère Delphis Jodoin, vice-président, qui occupa le fauteuil présidentiel.

Divers rapports furent soumis et approuvés. L'attention a été particulièrement attirée sur la situation actuelle du travail assez abondant qui est exécuté dans les fabriques de chaussures. On rapporta que la fabrication des chaussures pour l'armée canadienne se faisait de façon satisfaisante et que d'importants contrats de chaussures avaient été octroyés à quelques-uns de nos nombreux fabricants.

M. Lionel Thibault, agent d'affaires adjoint, fit part d'un léger différend qui aurait surgi dans une importante fabrique de cette ville. Il s'agissait d'un rajustement des prix qui devaient être payés aux ouvriers affectés à une opération essentielle de la première partie de la chaussure. Le confrère Thibault déclara avoir pressenti les directeurs de cette firme à ce sujet et avoir obtenu que des mesures appropriées soient prises sans tarder pour mettre fin à ce litige à la satisfaction de tous les intéressés.

## DANS L'INDUSTRIE DU CHAPEAU

Il semble aujourd'hui évident que les ouvriers syndiqués de l'industrie du chapeau soient à peu près dans le même pétrin non mécanique que leurs camarades de la confection pour dames. Il s'agit, en l'occurrence, de l'union 49, des ouvriers chapeliers, lesquels semblent être actuellement aux prises avec des employeurs qui semblent pencher, aux aussi, comme leurs collègues de l'industrie de la robe, pour une ordonnance de l'Office des Salaires Raisonables.

Selon les renseignements obtenus jusqu'ici, il paraîtrait qu'un comité de consultation formé par l'Office, négocié en ce moment une ordonnance spéciale affectant les employés qui fabriquent les chapeaux d'hommes, lesquels employés sont au nombre d'environ 300. Ce comité de consultation, dit-on, éprouve de grandes difficultés pour en arriver à une entente. Les intéressés affirment que tout cela leur donne l'impression que les industries déjà assujetties à un accord collectif pourraient bien se faire jouer un vilain tour lors du renouvellement des accords. On craint, dans les milieux ouvriers surtout, que la politique du gouvernement en la matière pourrait fort bien affecter adversément d'autres accords collectifs dont le terme va bientôt expirer.

## AUGMENTATION DEMANDEE

Vers la fin de la semaine dernière, l'Union Amalgamée des travailleurs de la confection pour hommes réunissait en assemblée générale neuf unions locales de cette importante organisation ouvrière sous la présidence de M. Frank White, secrétaire général du Conseil Conjoint, assisté des officiers A. Duquette, W. Gélinas, A. Sofio, F. Lipari, P. Tonchin, A. Wellicowitch, J. Cutler et S. Sarkin.

Le but primordial de cette réunion était d'abord d'étudier sous tous ses aspects l'augmentation imprévue et prématurée du coût de la vie que nous sommes redevenus aux impôts directs et indirects occasionnés par la guerre qui sévit en Europe et dont nous subissons, au Canada, l'inévitable contrecoup.

Considérant que cette hausse des prix des denrées de première nécessité aura pour effet d'entamer considérablement les salaires déjà insuffisants de nos membres, il a été décidé, après mûre réflexion, de demander une augmentation générale des salaires de 20%. Cette demande d'augmentation des salaires sera éventuellement soumise à l'Association des Manufacturiers intéressés à l'industrie du vêtement masculin, de même qu'au ministre fédéral du Travail, à Ottawa, ainsi qu'au Comité paritaire de l'industrie de la confection pour hommes, lequel comité est chargé, comme on sait, de l'administration de l'accord collectif de travail actuellement en vigueur dans le Québec.

## DEUIL ET CONDOLEANCES

Le Bureau exécutif de l'union internationale des ouvriers de la confection pour dames avait, lundi dernier, 2 courant, une réunion d'urgence au cours de laquelle on vota, debout et à l'unanimité, de fraternelles condoléances au président de l'union locale 112, le confrère R. Robitaille, à l'occasion, douloureuse pour lui, de la perte de sa digne épouse, si prématurément enlevée à l'affection des siens et de ses nombreuses connaissances.

Le *Monde Ouvrier* se joint volontiers aux ouvrières et ouvriers de la confection pour dames et offre à cet excellent confrère, si cruellement éprouvé, l'hommage fraternel de ses condoléances les plus attristées.

## DES COLONS EN ABITIBI

Des colons des diocèses de Montréal, Québec et Mont-Laurier ont quitté simultanément Québec et Montréal dans des voitures spéciales du Canadien National, à destination d'Abitibi. Ce groupe qui comprenait 22 adultes et 39 enfants sont allés rejoindre les chefs de famille déjà établis sur des terres dans les cantons de Lamorandière, Castagnier, Rochebeaucout et Berry.

M. l'abbé Adélar Roy, Missionnaire-colonisateur de Mont-Laurier et M. Marc Meunier, du service de la colonisation du Canadien National accompagnèrent le groupe jusqu'à destination.

FUMEZ LES Cigarettes GRADS

# Au Congrès des Métiers et du Travail

## Le C. I. O et l'Unité

Votre comité des résolutions ayant été chargé d'examiner la partie du rapport des officiers (pages 29, 30 et 31), touchant la suspension du Comité d'Organisation Industrielle (C. I. O.), ainsi que les résolutions numérotées 27 à 70 inclusivement, traitant de l'unité dans le Travail Organisé, désire vous soumettre le rapport suivant:

"Nous avons attentivement étudié le rapport des officiers traitant de ce sujet et estimons que la situation où se trouvait votre Conseil exécutif à la fin de l'an dernier exigeait la suspension des unions affiliées au CIO en vue de conserver, durant 1939, l'affiliation des organisations adhérant à la Fédération Américaine du Travail. Ces organisations, dans le passé comme aujourd'hui, représentant la grande majorité des travailleurs syndiqués du Canada, lesquels ont contribué, depuis un grand nombre d'années, à constituer ce Congrès et à lui donner le prestige et l'influence dont il jouit.

"Nous estimons qu'en suspendant les unions du CIO, le Conseil exécutif s'est comporté selon ses pouvoirs et en stricte conformité avec les résolutions adoptées par la conférence de Niagara Falls, lesquelles disaient:

"Que toute action qui serait prise devra être acceptable aux unions internationales et de nature à éviter, par le fait même, tout ce qui pourrait être interprété comme contraire à leur programme et à leurs règlements."

"Ceci est d'ailleurs corroboré par le fait que, presque immédiatement après la clôture de notre dernière conférence, le Comité d'Organisation Industrielle a tenu une conférence à Pittsburg, Penn., qui a été désignée comme la première convention du Congrès des unions industrielles. D'après cette décision, il est donc définitivement établi que ce corps est devenu une organisation rivale de la Fédération Américaine du Travail et de ce fait a changé du tout au tout ses relations avec notre Congrès par rapport à ce qu'étaient ces relations lors de la dernière conférence du Congrès des Métiers et du Travail du Canada.

"Afin de maintenir l'autorité, l'existence même de ce Congrès, il est impératif et essentiel que la décision de votre exécutif soit ratifiée. Nous recommandons donc, en conséquence, qu'un vote par appel nominal soit pris pour décider de cette question, conformément à l'article 7, chapitre III, de la Constitution.

"Comme les résolutions 27 à 70 affirment le désir que tous les efforts possibles soient continués pour aider à tout développement éventuel tendant à maintenir unies les forces du Travail Organisé, nous recommandons, conformément à ce désir, que le Comité exécutif soit chargé de coopérer de toutes façons dans ce but et de se tenir prêt à faire tous les efforts possibles pour combler le fossé qui nous divise afin que le Travail Organisé poursuive sa marche ascendante vers une plus grande puissance et plus de solidarité, le tout dans les cadres de la Fédération Américaine du Travail et du Congrès des Métiers et du Travail du Canada."

Proposé par Carl Berg et secondé par Gustave Francq, respectivement président et secrétaire du Comité des Résolutions.



LA PREMIÈRE ROUTE QUÉBEC-MONTREAL fut inaugurée en 1734, par Lanouiller de Boisclerc, Grand Voyer de la Nouvelle-France, qui mit quatre jours et demie pour faire le trajet. Le service postal par voiture était autorisé depuis 1721.

LE PREMIER GENIÈVRE A TOUJOURS ÉTÉ LE



Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695.

LA QUALITÉ EST TOUJOURS AUSSI ÉLEVÉE, LES PRIX SONT ENCORE MODIQUES, ... LES CONNAISSEURS FONT LEUR PROVISION MAINTENANT.

# LE CONGRES OUVRIER DE LONDON

On sait que la dernière conférence annuelle du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, qui eut lieu à London, Ont., toute la semaine dernière, a obtenu un succès sans précédent. Pas moins de 400 délégués y assistaient et 347 résolutions furent soumises au cours de cette convention, laquelle eut aussi à examiner des rapports de l'Exécutif général, des fédérations provinciales et des Exécutifs provinciaux, le tout ayant été longuement discuté puis approuvé.

Le comité des résolutions, qui était présidé par le délégué Carl Berg, de Calgary, avait pour secrétaire le confrère Gustave Francq, secrétaire général de la Fédération du Travail de Québec, et fit d'excellente besogne, s'il en faut juger par ses résultats, par l'accueil quasi unanime qui fut fait à presque toutes ses recommandations. En effet, chose unique dans l'histoire du "Parlement Ouvrier", toutes ses décisions furent ratifiées par les délégués, quelques-unes seulement rencontrant des divergences d'opinion.

Les deux principaux sujets à l'agenda de la conférence furent celui traitant de la situation internationale (la recommandation du comité à cet égard a été publiée par *Le Monde Ouvrier* la semaine dernière) et cet autre touchant à l'unité dans le Travail Organisé et mentionnant l'exclusion des corps affiliés au Comité d'Organisation Industrielle (la recommandation du comité s'y rapportant est insérée *in extenso* dans le présent numéro du *Monde Ouvrier*).

Un autre sujet important qui y fut traité fut celui ayant trait à l'action politique dans le Travail Organisé. Le comité des résolutions recommanda de réitérer, une fois de plus, l'attitude prise antérieurement à cet égard, à savoir que le mouvement syndical ne doit pas s'ingérer dans la politique partisanesque, mais il recommande, toutefois, aux corps affiliés de constituer et d'aider des associations ou des partis strictement travaillistes, le tout, bien entendu, hors des cadres des unions ouvrières.

Le président Draper ayant été, pour cause de maladie, incapable d'assister à la conférence et dans l'obligation, de ce chef, de décliner le renouvellement de son mandat, la conférence entière en éprouva de vifs regrets, sur quoi le délégué Gustave Francq proposa, dans le bruit assourdissant d'unanimes bravos, que le confrère Draper soit nommé président d'honneur à vie du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, en reconnaissance de ses 40 années de loyaux et signalés services à la cause ouvrière.

Ce fut le délégué Tom Moore, de la Fraternité des Charpentiers, qui fut élu président du Congrès, poste qu'il a d'ailleurs déjà occupé plusieurs années durant.

Ont été élus vice-présidents: les confrères P.-R. Bengough, de Vancouver, James A. Whitebone, de Saint-Jean, N.-B., et Arthur D'Aoust, de Hull, Qué.

Le délégué fraternel au Congrès des Unions Ouvrières Britanniques est le confrère Frank-H. Hall, de l'union des commis de chemins de fer. Le délégué Dave Kennedy, de l'union des cigariers, fut désigné comme délégué fraternel à la Fédération Américaine du Travail dont la convention a lieu actuellement à Cincinnati. Il a été décidé que la conférence de 1940 aurait lieu à Vancouver.

## AU CONSEIL DES METIERS ET DU TRAVAIL

La séance de jeudi dernier, sous la présidence de Raoul Trépanier, fut de courte durée. Après lecture du procès-verbal de la réunion précédente, par les secrétaires de langue française et anglaise, lesquels furent adoptés sans discussion, le secrétaire Gariépy rappela que la plupart des membres de l'Exécutif ayant assisté à la conférence de London, l'Exécutif n'avait donc, de ce chef, aucun rapport à présenter au Conseil.

Le secrétaire Gariépy lut ensuite une importante lettre émanant de l'union des monteuses de poêles d'Ontario, informant leurs camarades syndiqués du Québec que la firme Dixie, fabricante de poêles, était reconnue par l'union des mouleurs comme injuste et partielle à l'égard du Travail Organisé. Il est par conséquent recommandé à tous les unionistes de ne point acheter les produits de cette firme parce qu'ils ne sont pas revêtus de la marque syndicale ou étiquette d'union.

En réponse à une lettre du Conseil à la Commission de Contrôle des aliments, comme suite à une intervention des char-

# LABOR DIRECTORY INDEX DES UNIONS

CONSEIL DES METIERS ET DU TRAVAIL DE MONTREAL — MONTREAL TRADES AND LABOR COUNCIL. — Meets every 1st and 3rd Thursday of each month — s'assemble les premier et troisième jeudis de chaque mois, à la salle de l'Assistance Publique, 458, rue Lagachetière Est. Président, Raoul Trépanier, 1153, rue Saint-Denis, Tél. L.A. 2508; secrétaire-correspondant — correspondant secretary, J.-E. Gariépy, 11, rue Saint-Paul Ouest, Tél. L.A. 5361; vice-présidents, Alfred Mathieu, 2348, rue Chapleau, Tél. CH. 6150 & J.-A. Sullivan, 1430, rue Bleury, Tél. MA. 3817.

ALLIED PRINTING TRADES COUNCIL. — To promote the interests of the Allied Union Label (which can be had in French or English). The following organizations comprise Council: The Typographical Union No. 176; Jacques Cartier Typographical Union No. 176; Union No. 52; Brotherhood of Bookbinders and Bindery Women's Union No. 91; Photo-Engravers' Union No. 9; Stereotypers and Electrotypers' Union No. 33; Amalgamated Lithographers of America No. 27; President, W. Forrest; vice-president, C. Arpin; Rec.-Sec., A. F. Ricard; Sec.-Treasurer, James Philip, Room 103, 686 Notre Dame St. West. Executive: John Moore, A. Quiry and John Kelly. Auditors: J. A. Ardouin, Jos. Deslongchamps, R. D. Léonard. Tel MA. 7489. Council meets second Tuesday of each month at 909 St. Lawrence Blvd.

UNION TYPOGRAPHIQUE JACQUES-CARTIER No 145. S'assemble le 1er samedi du mois, à la salle de l'Union du Commerce, 1079, rue Berri. Président, Charles Cochu, 2058, rue St-Antoine. Tél. EL. 4227; secrétaire trésorier, Chs. E. Chalfour, 7430, Christophe-Colomb, tél DO. 3771.

TYPOGRAPHICAL UNION No. 176—Meets first Sunday of each month at the Mount-Royal Hotel. Raymond M. Bennett, President, 337 Melrose Avenue, Verdun; James Philip, Secretary-Treasurer, Room 103, 686 Notre-Dames W.; Business hours: 9:00 a.m. to 5 p.m.; Saturday, 9:00 a.m. to 1:00 p.m.; MA. 7489.

CONSEIL DE DISTRICT DE MONTREAL DE LA FRATERNITE UNIE DES CHARPENTIERS-MENUSIERS D'AMERIQUE.— MONTREAL DISTRICT OF CARPENTERS AND JOINERS OF AMERICA.—President, Esdras Secours; vice-président, F. Doucet; trésorier, E. Lanthier; secrétaire, Edouard Larose; gardien, Zénon Primeau; agents d'affaires, Ed. Toussaint et E. Bernier.

Assemblée chaque mercredi, à 8hr, du soir au Monument National, chambre 10. U. L. 134, s'assemble tous les lundis soirs au Monument National, chambre 11, C.-J. Raymond, secrétaire.

U. L. 178, s'assemble tous les 1er et 3e jeudis de chaque mois, au Monument National, chambre 10. Jos. Remy, secrétaire, 8813, rue Henri-Julien.

U. L. 1127, s'assemble tous les 2e et 4e lundis, au Monument National, ch. 10, Eudore Primeau, secrétaire, 161-4e Ave., Verdun.

U. L. 1244, s'assemble tous les 2e et 4e jeudis, à 904, Ste-Catherine ouest, H. H. Salter, secrétaire, 2282, Oxford Ave., N. D. G.

U. L. 1360, s'assemble tous les 1er et 3e lundis, à 4030, Notre-Dame ouest, H. Martin, secrétaire, 3845, rue Claude, Verdun.

U. L. 1375, s'assemble tous les lers lundis, à 159—1e Avenue, Lachine. Harris Daoust, secrétaire, 159, 1re avenue, Lachine.

U. L. 1558, s'assemble tous les lers vendredis, à 1651, rue Létoir, Charles Thibault, secrétaire, 2435, rue Orléans.

Membres Associés, ce Local s'assemble le 2e mardi, au Monument National, chambre 11.

UNION DES EMPLOYES DE TRAMWAYS DE MONTREAL, Local 790, Association des Employés de Tramways électriques et de chauffeurs d'Autobus d'Amérique.— Montreal Tramways Employees' Union, Local 790, Amalgamated Association of Street, Electric Railway and Motor Coach Employees of America.—Quartiers généraux. — Headquarters, 1153 St-Denis, tél.: L.A. 2508. Officers—Officers: Gérard Gagnon, vice-président international et président local; J. Georges Gagnon, vice-président; O.-A. Neveu, secrétaire-financier; Raoul Trépanier, agent d'affaires; Alberto Brodeur, trésorier; Henri Cholet, secrétaire correspondant; W. Latour, sentinelle. Le local se réunit le 2e mercredi de chaque mois, à la salle de l'Union du Commerce, 1079 Berri, et l'exécutif le lundi précédant l'assemblée régulière, à 1153, rue St-Denis.

FRATERNITE DES PEINTRES DECORATEURS ET TAPISSIERS D'AMERIQUE.— Local 349.—S'assemble le 2e et 4e lundi du mois au 1331A rue Ste-Catherine est. Président, A. Renaud, 560 Congrégation Fitzroy 0995; vice-président, C.-A. Mondor, 4227 rue Mentana; secrétaire-correspondant, E. Gilbert, 8026 Henri-Julien; trésorier, L.-P. Boisselle, 4562 rue Marquette; secrétaire-financier, Raoul Gervais, 2585 blvd Goulin; conducteur, A. Goudreau, 9078B Notre-Dames Est; Auditeurs: Arthur Boismenu, 4621 Colonial; Ernest Désève, 6633 St-Dominique; Gaston Renaud, 5023 Chambord; gardien, Jos. Girard, 8145 rue Saint-André.

UNION DES TRAVAILLEURS DE LA CHAUSSURE, Local 249. — Boot & Shoe Workers' Union. — S'assemble tous les vendredis soirs à 1331A Ste-Catherine Est. Président, Henri Belland, 6772 blvd. Saint-Laurent; 1er vice-président R. Talbot, 1819, Marie-Anne E.; 2e vice-président, Delphis Jodoin, 1766 rue Panet; secrétaire-archiviste et correspondant, N. Gervais, 2112 Wolfe; secrétaire financier, trésorier et agent d'affaires, Chs McKercher, 1331A Ste-Catherine E., CH. 6511, privé CL. 6123; assistant agent d'affaires, Lionel Thibault, 4070 Papineau, AM. 7062; sentinelle, Pacifique Goulet, 1692 Montcalm. L'exécutif s'assemble le 1er et 3e mercredi du mois, à 1331A rue Ste-Catherine Est. Président, Ovide Drolet, 4104 Bordeaux; vice-président, Delphis Jodoin, 1766 Panet; secrétaire, N. Poirier, 2137 rue Champlain.

pentiers-menusiers en la matière, la Commission dit qu'elle prend toutes les mesures possibles pour que les ouvriers ne soient pas la proie des profiteurs durant la présente guerre.

Le secrétaire-financier Edouard Désormiers a été autorisé à préparer un rapport indiquant quelles sont les unions affiliées qui sont en règle avec leur taxe per capita et celles qui ne le sont pas, ce rapport devant être soumis à la prochaine séance d'octobre.

## A bâtons rompus

### Un exode vers Trois-Rivières !

Nous apprenons, de source officieuse mais autorisée, qu'un contingent de fonctionnaires de l'Office des Salaires Raisonnables est allé, cette semaine, aux Trois-Rivières, aux frais de la princesse ou, en d'autres termes, "toutes dépenses payées". Comme leur arrivée en la cité trifluvienne "coïncida" avec la date d'ouverture de la campagne électorale de notre cher Premier, on peut se demander si, parmi leurs buts de voyage, il n'y aurait pas eu, par exemple, l'ordre de faire une claqué échevelée à l'assemblée Duplessis, au moment psychologique, afin de démontrer que la popularité de notre Hitler provincial est une chose toute spontanée, qui part du cœur, qui exprime la gratitude, qui est un sincère témoignage d'admiration, etc., etc.

### Roosevelt et la paix ouvrière.

Le président Roosevelt vient d'adresser un message à la convention annuelle de la Fédération Américaine du Travail réunie à Cincinnati, message où il dit que :

"Le peuple américain réclame cette entente ouvrière et honorera tous ceux qui auront le courage et le désintéressement nécessaires pour la proposer, la soutenir et l'effectuer."

Et aussi, vu que certains progrès ont déjà été réalisés en ce sens :

"Il faut continuer ces progrès jusqu'à ce qu'on ait atteint une solide base de paix entre les divers groupements ouvriers."

"Si la tâche est difficile à continuer, elle constitue tout au plus pour les membres et les chefs de ces associations ouvrières un défi à leur capacité de servir les ouvriers d'Amérique, à leur capacité de mettre au rancart leur fierté et leurs avantages personnels et de se consacrer patriotiquement au service de l'unité nationale, en ces temps de troubles et de détresse."

Il est également probable, maintenant, que Roosevelt adressera un message à peu près identique au C. I. O., lors de sa convention de San Francisco, et qu'il demandera aussi à ce dernier organisme ouvrier de continuer les efforts entrepris pour mener à bien une entente solide et durable parmi tous les ouvriers syndiqués du continent américain.

### Vous en avez pour votre argent !

Sous ce titre, un éditorialiste du *Montreal Daily Star* nous rappelle, en date du 28 septembre dernier, que notre province de Québec dépense plus pour la répression de sa jeunesse criminelle que pour l'instruction de tous ses habitants !

Pour nous rendre compte de ce fait, faisons d'abord une tournée d'inspection dans nos établissements pénitenciers, toutes catégories. Nous y constaterons, non sans horreur, que la grande majorité de nos criminels de tous degrés a en moyenne moins de 25 ans ! Si, maintenant, nous suivons de près, quelques semaines durant, les débats judiciaires où s'accomplit l'ajotage des contraventions, des délits et des crimes, nous y verrons aussi que nombre d'inculpés, victimes de circonstances économiques contre lesquelles ils se révoltent, sont âgés de 18, 19 et 20 ans respectivement, et que ces jeunes gens, qu'on a criminellement oublié de préparer sagement à la vie, forment le gros du contingent qui ira peupler nos prisons où ils cultiveront l'espoir de l'évasion, vivront dans le rêve de leur libération prochaine et, dans la plupart des cas, prépareront en sourdine leur revanche contre une société marâtre en ourdissant d'autres délits, d'autres crimes !

Et quand l'éditorialiste du *Star* dit : "You get what you pay for", nul doute qu'il s'adresse, sans oser les nommer, à ceux qui sont responsables de l'éducation en cette province.

Qu'en termes appropriés ces choss-là sont dites.

### La censure s'applique-t-elle à tout le monde ?

Si étrange que puisse paraître cette question, il semble qu'on doive la poser depuis que l'hon. M. Duplessis a dit, selon les journaux, qu'il ne se soumettrait pas à ladite censure lors des prochaines élections provinciales. Et comme il est de taille à tenir cette promesse qui, alors, perdrait tout sens électoral pour la raison qu'elle serait honorée, on peut envisager la possibilité d'un conflit d'autorités entre Québec et Ottawa.

Où la loi des mesures de guerre gouverne actuellement le Canada, indépendamment de toute autre considération, ou elle doit céder le pas aux prérogatives provinciales prévues à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Dans le premier cas, M. Duplessis aurait grand tort de politiquer en ce moment et il a le devoir de se soumettre à la censure, comme le commun des mortels. Dans l'autre cas, Ottawa n'a rien à y voir et notre Premier pourra dire tout ce qu'il voudra et de la manière qui lui semblera le plus propice à "boomer" son unitarisme provincial.

Il n'y a pas de milieu, semble-t-il. Nous sommes en état de guerre, que nous ne voulions ou non ; nous subissons une période d'urgence et ne pouvons guère, dans les circonstances, nous y opposer sérieusement sous peine d'être inculpés de trahison.

Sous le régime démocratique, la loi est la même pour tout le monde, qu'il s'agisse d'un premier ministre provincial ou d'un simple honnête homme.

### En marge de la campagne électorale.

Il semble que la claqué aura été officiellement organisée lors de l'assemblée d'ouverture de M. Duplessis aux Trois-Rivières. Il appert, en effet, que l'organisateur duplessiste de la division Mercier aurait fait le tour de nos écoles de ce quartier, sollicitant les maîtres de laisser aller leurs élèves les plus avancés à Trois-Rivières, à l'assemblée politique inaugurale de la campagne provinciale. Ce monsieur aurait dit aux instituteurs entrevus que les frais de déplacement des élèves seraient entièrement à la charge de l'organisation électorale duplessiste !

C'est un élève d'une de ces écoles qui aurait rapporté la chose à son père, lequel s'est empressé de nous faire part de cette nouvelle qui est pour le moins sensationnelle.

On se rappelle qu'aux dernières élections municipales, on faisait prier les élèves pour la déconfiture de M. Houde. Il se peut qu'on en fasse autant, cette fois-ci, pour la déconfiture du gouvernement fédéral et le retour glorieux du régime Duplessis dans l'ambiance concussionnaire que l'on sait.

## Unity Stressed by London Convention

At the suggestion of the Resolutions Committee the way was paved to bring about unity in the ranks of Labor. It was declared that the Executive Council was well within its rights in suspending C. I. O. unions which have clearly demonstrated their destructive character in their last Convention held at Pittsburgh in which they designated themselves as a Congress of Industrial Organizations, clearly giving emphasis to the dual character of their plans.

Solidarity which has always been the watchword of the organized forces of Labor can only be served by a compact consolidation of all the forces of Labor within the framework of the American Federation of Labor and the Trades and Labor Congress of Canada. These organizations have been patiently built up over the years and have grown to their present importance and efficiency in the hard school of experience.

To heal the breach the incoming Executive pledged to hold itself in readiness to bring this abortive C. I. O. movement to a realization of its responsibilities and to bring them back within the fold so that the solidarity and the strength of the organized labor movement will present a united front.

### TOM MOORE

A Leader that Labor Trusts and Admires.



The return to the Presidency of the Trades and Labor Congress of a tried and experienced veteran in labor leadership, is a deserving tribute not only to ex-president Draper's successor but the judgment of the delegates who attended the convention.

Tom Moore is a labor leader almost by instinct. He is temperamentally qualified to reason with workers and persuasively discuss issues with employers. He has habituated himself to take a long view. He does not hastily jump to conclusions. He can cross swords with Communists and Fascists and demonstrate, if they listen to reason, that neither movement has or can accomplish as much for the workers, as that, which aims to promptly redress grievances and by orderly means, progressively secure material advantages for the wage earner and employee.

Good old Tom Moore is back in the position he can fill to the satisfaction of his conscience, and appreciation of its responsibilities, and the needs of the workers. He will be an effective spokesman for those whose welfare was his principal concern during the many years that he previously held office. Moore is the type of leader that gives the movement the prestige it must have when dealing with governments and employers.

### A propos de cognac médicinal.

On sait que notre Commission des Liqueurs vend, entre autres multitudes de vins et de spiritueux, un certain cognac médicinal qui est tout autant un remède qu'une boisson alcoolique.

On sait également qu'Ottawa a récemment imposé des impôts de guerre sur un tas de choses, notamment sur l'alcool et ses dérivés. C'est ainsi qu'une bouteille de 26 onces de ce cognac médicinal, qui se vendait \$2.10 avant-guerre, est maintenant débitée \$2.85, par la grâce du ministère Duplessis. Or, comme la récente taxe fédérale n'est que de 35 cents sur ladite bouteille, celle-ci aurait dû se vendre \$2.45 par Québec et non pas \$2.85.

Ce supplément de 40 cents si peu cérémonieusement prélevé par Québec serait-ce, par hasard, une taxe électorale ?

### Diviser pour régner, disait Catherine de Médicis.

Un gouvernement qui a affaire à une opposition solide et compacte est tenu à une certaine circonspection dans sa conduite législative. Il n'en est pas de même quand ladite opposition se compose de petits groupes ayant chacun un ou plusieurs chefs et que ceux-ci persistent dans leur attitude "isolationnistes" les uns vis-à-vis les autres. Et c'est précisément cette opposition bariolée qui affronte présentement le gouvernement Duplessis au cours de l'actuelle campagne électorale.

Il va de soi que notre Premier provincial aura beau jeu, le 25 courant, si ses adversaires politiques persistent à demeurer fractionnés en deux ou trois groupements politiques irréconciliables, et il y a gros à parier que, sauf imprévu, il les battra sans coup férir.

Si, par ailleurs, les adversaires politiques de M. Duplessis avaient le bon sens de remiser leurs querelles et de faire bloc contre lui, il est possible que le député des Trois-Rivières passe lui-même dans l'opposition après le 25 ou ne soit renvoyé au pouvoir qu'avec une majorité considérablement réduite.

Tel nous semble, jusqu'à présent, l'aspect que nous offrent les présentes élections législatives du Québec.

Les Seuls Buandiers et Fournisseurs de Linge Blanc qui soient de l'Union à Montréal

The Only Union Laundry and Supply Services in Montreal

## IMPERIAL SUPPLY CO.

excellent service de blanchissage et lavage de famille à prix modérés.

Superior Laundry Service and Family Washing at Popular Prices

Téléphonez CHerrier 7603-6155  
1471, RUE PARTHENAIS

Call CHerrier 7603-6155  
1471 PARTHENAIS STREET

## Discours de M. Gustave Francq, délégué fraternel au Congrès des Trades Unions britanniques

Monsieur le président et chers camarades,

J'ai peine à trouver les mots voulus pour vous exprimer tout le plaisir que j'éprouve d'avoir été choisi comme délégué des ouvriers syndiqués internationaux du Canada, pour vous apporter les salutations fraternelles des travailleurs canadiens et leurs meilleurs vœux pour que le présent Congrès fasse oeuvre utile et féconde.

Vous vous rendrez tout d'abord compte, sans doute, que la langue de Shakespeare n'est point ma langue maternelle. Je suis né en Belgique, mais j'ai vécu la majeure partie de mon existence dans la province de Québec où soixante-dix pour cent de la population est d'origine française et parle le français. Je puis donc espérer d'être excusé si je ne m'exprime pas aussi clairement que je l'eus désiré. Dans ces conditions, j'estime que la majorité des délégués à ce Congrès se rendront compte des difficultés qu'ils auraient à se faire comprendre dans une langue qui leur serait étrangère.

Ma présence ici, comme délégué officiel du Congrès des M. et du T. du Canada,



démontre la cordialité des relations et la bonne entente qui existent entre les deux grandes races qui constituent la population du Dominion. Mon élection comme délégué fraternel à votre Conférence, à la dernière convention de notre Congrès tenue dans la principale province anglaise du Dominion et à laquelle la majorité des délégués participants étaient de langue anglaise, montre assez l'état d'esprit qui y prévaut et l'harmonie dont ce Congrès est animé nonobstant cette différence de langue et de races. Aussi je pense que c'est là un magnifique exemple que le reste du monde devrait suivre. Les deux grandes races, en dépit de leurs caractéristiques et de leur mentalité différentes, ont vécu côte à côte et ont travaillé harmonieusement à faire leur pays plus puissant et plus prospère.

Ce que nous, Canadiens de descendance française et anglaise, avons accompli, d'autres nations peuvent sûrement le faire. Ceci indique l'importance de l'alliance entre l'Empire britannique et la République française pour sauvegarder la liberté et empêcher la civilisation, telle que nous la concevons dans les pays démocratiques, d'être détruite par l'insatiable ambition de dictateurs qui ne pensent qu'à conquérir et à asservir les petites nations. Cette grande alliance anglo-française, que nous apprécions beaucoup au Canada, constitue le meilleur moyen de sauver notre civilisation et de garantir à ceux qui nous suivent une large mesure de bien-être aux points de vue social et économique. J'ai confiance que les unionistes du Canada et de la Grande-Bretagne travailleront de concert pour amener les changements et la solidarité voulus, lesquels, s'il en faut juger par le passé, ne sauraient être mieux accomplis que par les ouvriers syndiqués.

Vous savez sans doute que les problèmes confrontant les ouvriers sont pratiquement les mêmes dans tous les pays dans la mesure où ils se rapportent à de meilleures conditions d'existence et à l'é-

quité économique. Nous devons faire face aux mêmes difficultés, aux mêmes tactiques injustes de patrons hostiles. Si étrange que cela soit, il faut dire qu'il y a une certaine catégorie d'hommes d'affaires qui envisage le mouvement ouvrier syndiqué comme une association d'hommes qui cherche à créer la discorde. Ces employeurs grandissent démesurément des différends occasionnels qui surgissent, telles que les grèves et d'autres disputes de juridiction pour soutenir leurs prétentions. Au lieu de coopérer avec nous, ils profitent de toutes les occasions pour diviser et handicaper ceux qui oeuvrent pour une meilleure entente entre employeurs et employés. Ils réussissent rarement, mais n'en persistent pas moins dans leurs mauvaises tactiques. Nous devons conserver ce que nous possédons.

Permettez-moi de vous exposer un résumé de la situation du mouvement ouvrier syndiqué au Canada. Comme la plupart d'entre vous le savent sans doute déjà, le Congrès des Métiers et du Travail du Canada est l'organe législatif suprême des ouvriers syndiqués du Dominion. C'est le corps public le plus représentatif. Sa prépondérance sur plusieurs organisations indépendantes et nationales se maintient bien. La dernière convention comptait plus de six cents délégués de toutes les provinces du Dominion et le Congrès eut affaire à deux cent soixante-cinq résolutions. Le mouvement syndiqué international canadien est en majeure partie constitué d'unions locales des Unions Internationales affiliées à la Fédération Américaine du Travail, sauf celles qui ont adhéré au Comité d'Organisation Industrielle (C.I.O.). Nous espérons qu'avant longtemps l'unité sera restaurée et que les ouvriers syndiqués de la République américaine et du Dominion formeront bientôt un bloc solide et unifié. Comme compétiteurs du mouvement international, nous avons le Congrès Canadien du Travail et la Fédération Canadienne du Travail. Mais ils sont peu nombreux et leur avenir n'est guère prometteur.

Il est malheureux qu'en notre province de Québec notre mouvement soit assailli de tous côtés. Les obstacles que nous avons à surmonter sont plus nombreux et plus formidables que dans les autres provinces. Il y a d'abord la différence de langage qui est un handicap pour beaucoup de nos membres. A cela il faut ajouter le fait que notre industrie lourde est surtout concentrée en quelques villes. Ce n'est que récemment qu'une partie de cette industrie a commencé à envahir les centres ruraux. Ceci a fait que des milliers de jeunes hommes et de jeunes femmes, fils et filles de cultivateurs, sont devenus ouvriers industriels. Ils n'ont ni la connaissance ni l'expérience des problèmes suscités par les méthodes modernes de production. Ils ne peuvent donc pas reconnaître la nécessité de l'organisation syndicale, pas plus que la valeur des diverses catégories d'union qui cherchent à les y faire adhérer. Certaines organisations hostiles au mouvement international n'hésitent même pas à faire de l'intimidation et des déclarations et des promesses qui n'ont rien de commun avec la vérité.

C'est surtout dans la province de Québec que les Syndicats Catholiques ont eu de l'emprise et fonctionnent. Ce n'est pas tant leur nombre qui est une menace pour le mouvement international que l'appui moral qu'ils reçoivent et l'influence exercée en leur faveur en certains milieux. Ceci a amené une malheureuse division dans les rangs des ouvriers de la province et créé une discorde préjudiciable à l'unité ouvrière qui devrait y prévaloir. Ces syndicats et leurs souteneurs prennent tous les moyens pour affaiblir et détruire l'influence du mouvement trade unioniste international. On fausse délibérément les esprits relativement au but que se proposent la Fédération Amé-

ricaine du Travail et le Congrès des Métiers et du Travail du Canada. Les officiers de ces deux belles organisations ont été basement calomniés. Vous pouvez comprendre l'effet que cela a pu avoir sur l'esprit de ces milliers de nouveaux ouvriers industriels qui n'ont jamais été associés avec ceux qui travaillent dans nos mines, nos moulins et nos usines. Ces dénigreurs deviennent ainsi inconsciemment les alliés de ceux qui les exploitent en maintenant des échelles de salaires et des conditions de travail que les ouvriers syndiqués, plus intelligents, refusent d'accepter. Ce qui est le plus déplorable, c'est l'exploitation de ces travailleurs inexpérimentés sans protestation aucune de ceux dont le devoir primordial est pourtant de protéger le faible contre le fort, des gens qui parlent avec respect des enseignements contenus dans les Ecritures et des admirables encycliques papales. Ils sont aussi facilement dupables par les chefs politiques qui sollicitent leur appui, leur font des promesses qu'ils n'ont nullement l'intention de tenir et soutiennent même une législation directement opposée aux meilleurs intérêts non seulement du mouvement ouvrier syndiqué, mais des travailleurs en général.

Bien que ce soit le gouvernement fédéral qui désigne les délégués à la conférence internationale du Travail, à Genève, ces délégués, par leur vote, engagent le Dominion, comme membre de la Ligue des Nations, à ratifier les conventions adoptées et les recommandations qui y sont faites. Les droits et les pouvoirs exclusifs des provinces sont formulés dans la section 92 de la Constitution de l'Amérique Britannique du Nord, laquelle est la Constitution écrite du pays. Par conséquent, tout ce que le gouvernement fédéral peut faire, c'est de suggérer aux diverses Législatures provinciales qu'elles adoptent les conventions ou les recommandations acceptées ou agréées par les délégués canadiens. Ceci expliquera peut-être le peu de conventions que le Canada a ratifiées. Pour remédier à un tel état de choses, si important pour l'intérêt général des travailleurs, le Congrès des Métiers et du Travail, chaque année, a demandé que cette Constitution soit modifiée de façon à permettre au Parlement fédéral d'édicter une législation sociale affectant tout le Canada et, en particulier, d'adopter les conventions et les recommandations de l'Office International du Travail. Ce que notre Congrès vise, c'est que le gouvernement du Dominion et le Parlement fédéral aient le contrôle absolu en fait de travail et d'activité industrielle, de sorte que des standards convenables puissent être maintenus uniformes par tout le pays et pour que soit éliminée une injuste concurrence entre les provinces.

Il est regrettable que dans la province d'où je viens il y ait une forte opposition à toute modification à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. La crainte de toute modification en ce sens vient de ce que l'on redoute, parmi nos concitoyens de langue française, faussement inspirés par certains politiciens opportunistes, un danger pour nos prérogatives de langage, de foi et d'éducation. Vous comprendrez alors que la race française, majorité dans le Québec mais minorité au Canada, ne conçoit pas sans appréhension que la Constitution du pays soit modifiée, si peu que ce soit. Les principaux partis politiques n'osant rien tenter qui puisse leur faire perdre des votes, aucun progrès ne peut être fait dans cette voie.

Nous avons neuf provinces au Canada, chacune avec son propre code de lois ouvrières. Bien que se rapprochant toutes de très près en principe, elles varient dans leur application, ce qui rend la tâche du mouvement ouvrier syndiqué plus difficile et nous impose une surveillance plus compliquée et ardue que si nos lois du travail étaient fédérales. C'est ici que vous avez sur nous l'avantage de n'avoir

qu'un seul Parlement au lieu de neuf Législatures et un Parlement fédéral.

Québec a été la première de nos provinces qui a adopté une loi de compensation des accidents du travail. Cette loi a été modifiée plusieurs fois, le plus important changement étant la substitution de l'assurance collective à celle fournie par les compagnies assumant le risque pour l'employeur individuel. La loi est actuellement administrée par une commission. Quand cette loi devint exécutoire, le travailleur blessé ou ses dépendants avaient droit de recours devant les tribunaux.

Dans la province d'où je viens, nous avons un code de lois sociales aussi bon que celui en vigueur dans les provinces-soeurs. Néanmoins, depuis l'avènement au pouvoir de la présente administration provinciale, celle-ci tend de plus en plus à s'immiscer indûment dans les rapports entre patrons et employés. Québec fut la première province qui adopta législativement le principe de l'accord collectif de travail. Sous l'administration précédente les employeurs et les employés assujettis à un accord collectif de ce genre réglèrent leurs différends de façon mutuellement satisfaisante. Mais des modifications apportées par le gouvernement provincial actuel ont donné des pouvoirs extraordinaires au lieutenant-gouverneur en Conseil, ce qui, en pratique, signifie le premier ministre et le ministre du travail.

Le mouvement ouvrier organisé du Dominion s'est décidément réjoui quand le ministre de la Justice, l'honorable Ernest Lapointe, entreprit de faire voter, comme mesure gouvernementale, un amendement au code criminel proposé par M. J.-S. Woodsworth, leader de la "Cooperative Commonwealth Federation", rendant punissable toute tentative de discrimination contre un ouvrier sous le prétexte qu'il est membre d'une union ouvrière ou s'en occupe. Cette mesure est beaucoup plus satisfaisante que celle édictée par notre gouvernement provincial, laquelle interdit pratiquement à un unioniste de persuader un camarade d'adhérer à une union ouvrière. Comme nous l'avons fait observer dans notre mémoire soumis à la Conférence annuelle de la Fédération du Travail de Québec de 1939, cette mesure, qui feint de protéger la liberté individuelle, encourage en réalité les contre-grèves et les saboteurs de grèves. Vous voyez ainsi, camarades de travail, que nous avons notre part de difficultés dans notre bonne vieille province de Québec. Cependant nous n'en sommes nullement découragés, mais demeurons, au contraire, confiants dans le succès final.

Permettez-moi de saisir cette occasion, en ma qualité d'unioniste et de canadien, en mon nom propre comme en celui des travailleurs du Dominion, pour vous dire combien nous avons tous hautement apprécié la visite dont nous ont honoré Leurs Gracieuses Majestés. Elles ont gagné tous nos coeurs par leur bonté, leur courtoisie et leur sincérité. L'influence de leur visite sera profonde et durable. Le Canada est intensesment loyal aux traditions britanniques de liberté et de principes démocratiques dont le plus important est le droit de nous syndiquer. La mère-patrie et ses dominions sont de magnifiques exemples de pays gouvernés par le peuple, où la voix du peuple est entendue et respectée.

Je sens, monsieur le président et confrères, que j'ai mis à trop forte contribution votre temps et votre patience. Mais vous serez indulgents, j'en suis sûr, étant donné que c'est la première fois que j'ai la précieuse occasion de rencontrer les délégués du Parlement ouvrier d'Angleterre, honneur que je prise énormément. Après tout, quels que soient notre langue et notre foi, nous sommes les soldats de la cause de la vérité et de la justice, et notre mission consiste à rendre ce monde plus heureux de vivre. Les grandes démocraties: l'Empire britannique, la France et les Etats-Unis, sont unies contre les tyrans et le totalitarisme. Puissent vos importants travaux avoir le succès qu'ils méritent et la Providence, maintenant et toujours, les guider et les protéger. — Traduit de l'anglais.

## An Excellent Resolution.

## A Campaign to Organize White Collar Workers Should Start Immediately

By BERNARD ROSE.

I was delighted to note that, among the resolutions adopted by the London Convention of the Trades and Labor Congress of Canada, was one, calling for a campaign to organize white collar workers.

I have on several occasions within recent years strongly urged upon organized labor the necessity of enrolling in trade unions or occupational associations, the hundreds of thousands of office and other workers who do not come within the artisan class.

White collar workers who are unorganized are exploited even more selfishly than laborers and mechanics.

The labor movement exists for and must embrace all gainfully employed workers by hand or brain. An impression has got abroad that white collar workers are not eligible for membership in unions. Some even assert they have nothing in common with the working class and this, notwithstanding the white collar worker receiving a salary, and forced to accept what the employer is prepared to offer.

The white collar unorganized employee is helpless, where he is the victim of a superior's spleen or dislike. He has no recourse against discrimination. He may have rendered loyal service over a period of years, yet, can be summarily dismissed. Powerful unions of white collar workers are more effective in securing concessions and redress for poorly paid employees than is possible through fair wage ordinances.

Years before fair wage laws were adopted, the organized transport and building trades workers were able to obtain by collective bargaining, decent wages and living standards. As the prices of commodities and other essentials increased the organized workers demanded and were given increases.

The white collar worker had to suffer in silence a reduction in the real purchasing power of his by no means too large salary. Quite a number of professional workers are in receipt of compensation entirely incommensurate with their needs and services rendered.

There are in the City of Montreal alone more than one hundred thousand workers of both sexes who receive inadequate salaries and who would benefit very materially through trade unions, or occupational associations, affiliated with the Trades and Labor Congress and the Quebec Federation of Labor. The white collar worker has a whole lot to gain and very little to lose by joining a trade union of his calling.

Unions of office and other non manual employees would materially strengthen the movement as a whole. They would give it a great deal more influence with governments and employers.

Wages and compensation for services are generally based upon what the employee urgently in need of employment is prepared to accept.

Membership in a union or occupational association engenders a self respect and degree of pride in one's calling, that is not possible, where the white collar worker is at all times subject to the will and whims of an employer or immediate superior.

The white collar workers are urgently in need of that discipline and appreciation of collective action and co-operative effort that membership in a union gives.

The labor movement will only be able to make its influence fully effective in the economic and political spheres, when the great majority of workers, dependent for a livelihood upon what they earn, belong to, and are actively interested in the trade union movement. Leaders of the experience of Tom Moore and Gustave Francq, both of whom have held important administrative positions with governments, can convincingly explain to the most skeptical white collar worker the great advantage of union membership as an agency to secure higher compensation, improved working conditions and recourse against unfair treatment.

The social distinction that once obtained between the clerical and manual worker, skilled or unskilled, no longer exists. It is all a matter of getting a living and being treated with respect and consideration by one's employer or superior.

There are thousands of employees in the Federal and Provincial services who should belong to unions. The Dominion Government and the several provincial governments have legislatively recognized the right of workers to join unions and participate in their activities. Hence, there should be no hesitation on the part of employees in industry, commerce, or government joining a union.

The money expended by the Trades Congress in employing or retaining competent persons as organizers will be well spent. It will be a splendid investment and repaid a thousand fold in a very substantial increase in membership and revenue.

White collar employees who join the movement will not be influenced as they otherwise might by propogandists for Communism and Fascism. They will learn through the unions something of democracy in theory and practice.

Care must however be shown in the appointment of organizers. No person who shows the slightest interest in or sympathy for Communism, Fascism or Nazism should be employed. Every effort should be made to secure the services of professional or business men as organizers or speakers — not that there is not available able leaders in the movement, but the retaining or employing as an organizer of a lawyer, physician, engineer, accountant or business executive, would inspire confidence, and give the campaign prestige, particularly where government employees were concerned.

It devolves upon the experienced trade union workers and leaders to educate the unorganized white collar workers as to the urgency and value of organization for all whose only capital is their labor or skill.

The sooner the campaign begins, and the more aggressively it is carried on the better for the movement and democracy.

## LUXURY IN FOREIGN CARS

Egyptian State Railways recently placed an order with a Birmingham, England, manufacturing plant for 70 flat cars and ten steel third-class passenger coaches.

Also being made in these works are first-class luxury coaches which mark a great advance in Egyptian rail travel, for they are to be equipped with air-condi-

tioning apparatus of the latest design, dirt-proof and insect-proof, ensuring an even temperature at all times.

This is of the type at present being fitted by the English firm to coaches which they are building for two super-trains on the Union of South Africa's new Cape Town to Johannesburg express luxury service.

## Labor and the War

(Continued from Page One)

*The fate and the future of the world depends upon the democracies.*

Each of the democracies must, for the duration of the war, forget differences based upon class, faith or race, and constitute a "sacred union." One can quite understand the horror of war in Quebec, the inhabitants of which are peace loving and law abiding, but with Hitler abroad, in the world and a Stalin taking advantage of Poland's plight, we must face the issue as it is.

Who would have thought, a few short years ago, that we should again be plunged into a terrible conflict? We are certainly not responsible for the coming of a Hitler or the existence of a Stalin! In both, religious observances are held to be an affront to the regime unless carried out in accordance with the rules laid down.

In Quebec, as in other provinces, the right to freedom of conscience, assembly and speech is guaranteed. Do these guarantees exist in Germany and Russia?

Canada must retain its freedom and institutions. It is part of the British Commonwealth of Nations. Every Canadian, whether he is such by birth or naturalization, owes allegiance to the King of Canada. He is constitutionally bound to defend the King's Dominion of Canada. He cannot rely upon the Monroe Doctrine as his first line of defence. Canada's duties and position in the Empire were clearly set forth and outlined in the nobly patriotic addresses of the Prime Minister and the Minister of Justice, neither of whom wanted war. Once it was declared by the Mother Country they asked their colleagues in Parliament for their views and approval. The first were freely given and the second, made almost unanimous.

Canada is a great and proud democracy. The democracies are fighting for all they hold dear. In democracies, men and women are human beings — not robots! Democracies enable the workers to govern the governors. Power comes from the people, and is exercised by their freely chosen representatives with their consent. The workers, who know the meaning of sacrifice and privation will not permit totalitarianism red, brown, or black, to extend its diabolic sway, or fasten its clutches upon the throats of the workers in the democratic lands.

The would be German Napoleon, leading the forces of reaction and despotism, will meet his Waterloo, as did his imperial predecessor, because of the bravery and heroic sacrifices of the workers in the armies of the democracies.

## Establishing a New Social Order

By the Rev. RAYMOND MCGOWAN

Assistant Director, N. C. W. C. Department of Social Action

According to Pius XI's Encyclical, we are to establish through a new social order assisted by government: Full output; distribution of goods and services so that all will live well by means of living wages; maximum employment wages and prices, profit sharing and saving wages; work good for man's body and soul; the rise of non-owners to ownership.

We cannot get these by competition, as individualism tells us, because it doesn't try to get them and doesn't. Neither will the new dictators of wealth, investment control and credit give them as a hand-out.

How then? Not by some form of communism; we are keeping, even if changing, private ownership. Not by a Fascist reliance on a government making and enforcing all decisions inside the present scheme of things; that is too much government and it also risks serving more political purposes rather than the establishment of the new social order.

The Encyclical calls for a new guild system working with and under the law of sovereign government. It is the "social order" of the title of the Encyclical, the "vocational groups" of our translation, the "occupational groups" of which others speak, the recognized industries and professions of still others. "Guild" is used here because the Latin original uses it, because the word gives the idea and because, granted the defects of even the earlier guilds and their later decay and the rude tools and small output of the

time, a guild system once brought city labor closest in all history to a Golden Age.

The first step is for employees, including clerical and technical workers, to get into unions; farmers into marketing and other co-operatives; lines of business men organizing; professional men and women organizing.

The guild is an organization in which the whole membership of an industry or profession or "vocation" governs it. Upon its shoulders even before governments, falls the duty to promote the general welfare. It is to get all the things listed in the first paragraph above.

All industries and profession affect one another. Therefore, a common and joint rule by all them should cover the things that affect all of them; for example, the right balance of prices or of wages and other income. Government is sovereign and it must act, too, and must also help bring the guild order into existence.

Far from easy to establish but not impossible. First steps have already been taken in the formation of employers' associations and labor unions and in collective bargaining, in the effort of other labor to organize, in farmers' co-operatives, in the associations of the professions. Here and with their right relations to each other and to government is where we should begin. For example, in labor's securing collective bargaining throughout and in sharing in control of prices; and in government helping it to do so.

MONTREAL MOULDERS  
ELECT OFFICERS

## Organizer Menary's Fine Work.

The gratifying information was conveyed to the members present at the last annual meeting for the election of officers of Local 21 of the International Moulders' Union, that not a single moulder was unemployed. This announcement by Organizer and Business Agent Menary was greeted with enthusiastic applause.

The members were also advised that the General Executive had decided that those joining the Canadian armed forces would be insured in the sum of five hundred dollars without additional payments and that this amount would be paid to their dependents in the event of death.

The election of officers was then proceeded with and the following elected for the ensuing term: President, A. Savard; First Vice-President, F. Huot; Second Vice-President, B. Burns; Treasurer, G. Bradford; Financial Secretary, T.

Brushett; Recording Secretary, H. Rivest; Auditors: A. Voisard, Chairman, G. Morrisette, J. Dagnall; Executive Committee: T. Duff, B. Walding, S. Sauvé, F. Cave; Organizer and Business Agent, R. Y. Menary.

The several financial and other reports were adopted. Appreciation was expressed of the excellent work of the Business Agent in substantially increasing the membership.

## NEW TYPE OF TENDER TRUCK

Demand for greater capacity tenders, higher speeds and reduced wheel loads has resulted in a new type of eight-wheel equalized tender truck, built by the Buckeye Steel Castings Company.

Principles of positive mechanical equalization of wheel loads under all track conditions are used in the eight-wheeled truck. Equalization is independent of springs, spring hangers and bolts and is not disturbed by breakage of these parts.

## Church Leader Supports Green's Proposals

Praise for the support of "some form of partnership wage which shares excess income equitably between management, workers and investors," enunciated by President William Green of the American Federation of Labor, in a statement to the sub-committee of the Senate Finance Committee investigating profit-sharing systems, comes from the Rev. Raymond McGowan, Assistant Director, National Catholic Welfare Conference, Department of Social Action, in a press release entitled "Farewell to Revolution."

"William Green, president of the American Federation of Labor, says before the Senate Committee on profit-sharing that recognition of real partnership between labor and capital 'would be the greatest incentive to sustained efficiency,' and he lays down statesmanlike conditions of such partnership," the Reverend McGowan said. "It is also the means of social justice, the way to end unemployment and poverty, the barrier to excessive government, the cure of the class struggle, the quietus of all resolution, the veto of Nazism and Communism.

"For it means joint action by organized investors and organized labor to make industry act for the general welfare. If we can get that, while we'll still need laws and governmental help, we'll not need so much.

"Mr. Green is speaking directly of profit-sharing — the 'partnership-wage,' a very centre of the problem. That profit-sharing schemes have often been used, even if honestly, for wrong purposes, is notorious. So Mr. Green lays down in effect three rules to make them good:

"1. Productivity wages, wages fixed as high as productive power seems to indicate, and then beyond that the profit-sharing, the partnership-wage, through which labor, like investors, will share in the net income.

"2. Collective bargaining to establish both productivity wages and partnership wages.

"3. Labor union knowledge of all costs and its partnership in deciding sales policies, salaries of executives, return to investors and the financial policies of the company.

"Mr. Green is realistic. Profit-sharing cannot substitute for the best possible figuring of the wages that will bring full employment, full use of our resources and full sharing in our increasing wealth. Nor is it usually honest unless labor knows all the costs. Neither can either productivity wages or partnership wages be ordinarily handed down in kindness by the employer; for his interests distort his kindness and, anyway, in that event they would not be general.

"Take down your 'Organized Social Justice,' the program issued by the N.C.W.C. Social Action Department in 1935, signed by some 130 leaders of Catholic social teaching, as a deliberate attempt to apply Pius XI's Encyclical on Social Order to the conditions of the United States. The Green program analyzes the requirements a little better in some ways and the Social Action Department better in others. The Social Action Department outlines better the way to put it in effect — by making organized and inter-organized industries and professions the agency which, with governmental help, will put the proposal into effect. But fundamentally they are twin brothers."

## What Good Administration Means to Labor

1. What are the director's: (a) union experience; (b) practical or technical knowledge of the specific problems of the law he is expected to administer; (c) experience in administration?

2. What are the: (a) union experience; (b) practical or technical knowledge of the specific problems of that law, of the key members of the staff and of the technical experts?

3. Do they cleck with the unions on questions of policy? Before the policy is set, or afterwards?

4. Can the union get service from the office that is enforcing the labor law? What kind of service? What do you have to do to get it?

5. What information can you get about the work of the office that enforces a labor law? Does the office make the necessary reports and technical information available to organized labor? How can you get these? Does the office refuse to give the unions information on the ground that it is confidential or administrative?

6. Is the information that is collected and published by the agency that administers a labor law pointed to the practical objectives of the law? or is it impractical and boondoggling?

7. Does the published financial statement show how much is spent for each of the services provided in the law and specifically in some detail for administration?

8. Does the agency only turn to the union when it wants help in securing an increase in appropriation? What guarantee has the union that the larger appropriation will be used to safeguard and to promote labor's legal rights?

9. Does organized labor have at least equal representation with the employers and with the public in conferences and committees?

10. If there is an administrative board, what proportion of the members are from organized labor? What are the experience and affiliations of the chairman and of the other board members?

11. What provision is made to service the union board members with the necessary facts? To make it possible for the labor member to attend without too great personal sacrifice or too great loss of his services to his union? Does the labor law administering agency detail someone to provide the board or committee members with this information and, if so, is he a union member?

12. What committees do you have in your union to keep in touch with your different labor law enforcing agencies, and how actively do they function?

**KNOW YOUR UNION:** What it has done, what it intends to do, and what you can do to aid accomplishment of these objectives. You'll have a better Union and you'll be a better unionist. You need your Union and your Union needs YOU.

## At the Trades and Labor Congress

### C. I. O. AND UNITY

Your Resolution Committee having been instructed by the convention to consider and report on that section of the Officers' Report appearing on Pages 29, 30 and 31 and dealing with the suspension of the C. I. O. Unions and at the same time giving consideration to Resolutions Nos. 27 to 70, dealing with trade union unity beg to report as follows:

"We have carefully read and considered the Officers' Report dealing with this matter, the circumstances which faced your Executive at the latter part of 1938 demanded the suspension of the C. I. O. Unions in order to retain in membership during 1939 those organizations affiliated with the American Federation of Labor, which have in the past, and do now, represent the vast majority of the organized workers of this Dominion and whose affiliation has over a long number of years assisted to build and give influence and prestige to this Congress.

We find in suspending the C. I. O. Unions the Executive Council was within its rights and in full accord with the resolutions of the convention of last year which stated: "That action taken shall be on terms acceptable to international trade unions and thus avoiding and disregard for or defiance of their laws and policies." This is corroborated by the fact that closely following our last convention the *Committee for Industrial Organization* held a meeting at Pittsburg, Pa., which they themselves have designated as the first convention of the *Congress of Industrial Organizations*, and which action resulted in them becoming definitely dual to the American Federation of Labor, also changing the relationship with this Congress as it existed at our last convention.

To maintain the strength and authority of our Congress it is essential and necessary that the action of the Executive be confirmed and that a roll call vote to reach a decision on this issue be now taken in accordance with provisions in Section 7, Article III of the Constitution.

The resolutions submitted show a desire that every effort should be continued to assist in whatever development shall take place that would lead to reuniting the forces of organized labor in this Dominion and in concurrence with this view we recommend that the incoming Executive assist wherever possible and hold themselves in readiness to do their utmost to heal the breach so that labor can continue to grow in solidarity and strength within the American Federation of Labor and the Trades and Labor Congress of Canada."

Moved by Carl Berg, seconded by Gus. Francq, respectively chairman and secretary of the Resolutions Committee.

### WILL WORK FOR GOVERNMENT

Employees on railroads of Sweden will soon become government employees, it was reported recently, as the Swedish government begins work in taking over all railways in the country. This step follows legislation which enables the government to do so.

Transference of all existing private railways with the exception of a few purely local lines, to the State Railway System is to be completed within five

years. The total capital involved in this transaction is estimated to be about \$82,500,000.

One of the advantages that a government derives in nationalizing railways is that it obtains control of railway employees, are not permitted to strike.

Government ownership inevitably means that that body has the power to consolidate and abandon railway lines at will and that labor has no redress. Such a procedure lessens the number of railway workers and throws many out of jobs.

**DEMANDEZ**  
**LA BIÈRE**  
POPULAIRE

**ASK FOR**  
THE POPULAR  
**BEER**



**MOLSON**

Brassée à Montréal  
depuis

**153 ANS**

Brewed in Montreal  
since

**153 YEARS**

**TO OUR READERS**

We are pleased to state that forthcoming issues will contain two timely and instructive contributions from the pen of our honorary contributor, Mr. Bernard Rose. One discusses "The Church and the War," and the second is quite original and novel and is entitled: "A Hitler Soliloquy. The Fuehrer is worried." We are sure that these contributions will be appreciated by our readers, and friends to whom copies will be sent. May we again solicit the support of our readers in our desire to make "The Labor World" a bigger and still more effective medium to voice the views of all who are interested in Labor's welfare?

THE LABOR WORLD.

**You Get What You Pay For**

The fact that the Province spends more on the punishment of criminal youths than it does on the education of all its children was brought forcibly home the other day, when five young Montreal thieves were sentenced in one morning for petty crimes.

One, aged 20, was sent to jail for a year. He had only stolen trifles from parked automobiles; but already he was a hardening criminal with two previous convictions.

Two others, one of them aged 20 and the other only 18, were also sent to jail for breaking into a house and stealing \$65 worth of goods. The elder was jailed for a year and the younger for six months.

Another pair, 19 and 18, respectively, were sent to prison for four months each after having been caught red-handed trying to take \$25 worth of goods from a restaurant into which, with still two other boys, they had broken. Of the two who did not appear, one is already serving a one-month sentence after having been shot when trying to escape from the scene of the crime and having spent three weeks in hospital. The last has not yet been caught; but he will be, for as sure as night follows day, that kind of career is always punctuated by arrests and periods in prison.

So many other avenues of adventure are open to youths of today that it is appalling that these pitiable creatures should choose one that leads to no goal but spiritual and material misery. Yet the community of which they form a part is by no means blameless. It will from now on have to spend more money in the vain effort to reform them than it ever thought of spending on educating them while yet there was time.—*Montreal Daily Star.*

**A. F. of L. Membership**

**Increase of 383,267 During the Year Brings the Total Membership to 4,006,354, Secretary-Treasurer Morrison Reports; 1,566,299 New Members Have Been Gained in Three Years.**

The steady and constant growth of the membership of unions affiliated with the American Federation of Labor was instructively set forth in the report made by Frank Morrison, secretary-treasurer of the A. F. of L., to the Federation's annual convention in Cincinnati, Ohio., which revealed that the paid up membership totals 4,006,354. Of this number, 383,267 workers took out union cards during the year, while during the past three years the increase in membership totals 1,566,299.

In summarizing this remarkable achievement Mr. Morrison said:

"The total paid membership of the affiliated national and international organizations and the directly chartered trade and federal labor unions for the month of Aug. 1939, was 4,006,354. This represents a gain of 1,566,269 members since the ten international unions were suspended.

"National and international unions and local trade and federal labor unions are required to pay per capita tax upon their full paid-up membership and, therefore, the membership does not include the members who were unemployed during the fiscal year."

Included in Mr. Morrison's report were figures showing the average paid-up membership of the American Federation of Labor since 1897, when the membership was 264,825.

In 1900, the membership had risen to 548,821, and in 1902 jumped to over one million, the exact figure being 1,024,399.

In 1910 the membership was 1,562,112; in 1914, when the World War broke out, 2,020,671; in 1917, when the United States entered the World War, 2,371,434; in 1920, 4,678,740; in 1928, 2,896,063; in 1929, 2,933,545; in 1933, 2,126,796; in 1934 2,608,011; in 1935, 3,045,397; in 1936, 3,422,398; in 1937, 2,860,933; in 1938, 3,623,087; and in 1939, 4,006,354.

Mr. Morrison's report also included a chart showing the number of the various unions affiliated with the American Federation of Labor. The chart included 105 National and international unions

way of attire, yet most of them queer it all in the lack of a hair cut, their necks unshaven, or being only a few hours away from a day's growth of beard.

A lot of young fellows quit shaving their necks about as soon as they married—which is a bad sign.

An individual barber must be the best in the way of a mechanic—not only for cutting hair and shaving but in keeping his tools in order.

He must maintain himself in the best of physical condition—if he is not up to par, his customers feel it—know it.

He must have personality in order to attract and hold trade.

Barber work is subject to more and closer inspection than that of any other trade. We get a bad hair cut and our wives, members of our families and business associates all exclaim: "Who cut your hair?"

This can be said of the boss barber on the business side of his trade. Since the advent of the safety razor, most men shave themselves, but boss barbers have kept up their business volume by more and better services with better equipment and he is still doing business in a high rent location.

Both the boss barber and the barbers' union have been untiring in their efforts to obtain legislation for better sanitation in their shops.

I don't know but what the barber has been as progressive in the matter of sanitation as the medical profession—and without being as foolish about it—barbers don't wear nose masks nor pin sterilized towels to their backs. — David GIBSON, *The Sandusky, Ohio, Daily News.*

**MINIMUM WAGES SET UP FOR PULP AND PAPER FIRMS**

Secretary Perkins announced a determination of minimum wages which must be paid by pulp and paper manufacturers in performance of contracts with Government or its agencies.

The secretary's determination of minimum wages for pulp and paper industry appears to be in direct conflict with a ruling of the Court of Appeals for the District of Columbia, which held in the "Little Steel" case that determinations of prevailing wages must be based on localities and not on predominant practice of an industry viewed over a broad regime.

**OLD AGE PENSIONS IN CANADA**

Particulars are given dealing with operations under the Old Age Pensions Act (Revised Statutes of Canada, 1927, Chapter 156; as amended by Statutes of 1931, Chapter 42), and under the various provinces concurrent acts, as at June 30, 1939. (The text of the Old Age Pensions Act was given in the *Labor Gazette* for April, 1927, page 375, and the new regulations were reviewed in the issue for March 1938, page 286-288).

The Act made provision for the establishment of a Dominion-provincial pensions system to be effective in such provinces as might enact and give effect to special legislation for this purpose. All the provinces are now participants.

Under the Old Age Pensions Act a pension is payable to any British subject of 70 years and over who is not in receipt of an income of as much as \$365 a year and who has resided in Canada for 20 years, and in the province in which the application is made for the first five years immediately preceding the date of the proposed commencement of the pension. The Act also provides that an applicant must not have assigned or transferred property for the purpose of qualifying for a pension. Indians, as defined by the Indian Act are not eligible to receive old age pensions.

The maximum amount of pension payable under the Act is \$240 yearly. In cases where pensioners have a private income the amount of their old age pension is subject to reduction by the amount that

**LE MONDE OUVRIER**

Rédigé en collaboration  
Gus. FRANCO, Rédacteur  
Le seul journal ouvrier bilingue au Canada



Membre de la Presse ouvrière internationale d'Amérique

**THE LABOR WORLD**

Canada's Only Labor Bilingual Paper

Imprimé par l'Imprimerie Mercantile, Limitée, 11, rue Saint-Paul Ouest, Montréal

Telephone: AMherst 5243

**Narwil Shoe Co. LIMITED**

Wholesale Shoe Manufacturers

2085 ST. TIMOTHEE MONTREAL

**THE Windsor**

ON DOMINION SQUARE

The Labor World is printed on newsprint manufactured by the E. B. Eddy & Co., which is 100 per cent organized.

Le soir, 908 Sherbrooke Est  
Tél. CHerrier 7050

GERARD TRUDEL  
AVOCAT

57 OUEST, RUE ST-JACQUES  
Suite 209. Tél. MARquette 2636

their private income exceeds \$125 a year.

Under the provisions of the Act as it was first passed, the Department of Labor of Canada (then the administering Department) paid quarterly to each province one-half of the net sum paid by the provincial pension authority during the preceding three months. At the 1931 session of the Dominion Parliament, however, the Act was amended, the amount of the Dominion contribution being increased from fifty to seventy-five per cent of the net sum.

**"\$2,200.00 an Hour"**

In 1937 this Company, its subsidiary and controlled companies paid out in salaries and wages a total amount of \$5,387,249.00 or more than \$2,200.00 every working hour.

**THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY**

Montreal Quebec

**AIRD & SON LIMITED**  
BEAUMONT SHOES FOR WOMEN  
MONTREAL, CANADA

Our Leading Amusement Places  
Dans nos Théâtres

**PALACE**

FRED MacMURRAY  
MADELEINE CARROLL  
ALLAN JONES in  
"Honeymoon in Bali"  
with AKIM TAMIROFF  
Latest "March of Time"  
"Soldiers With Wings"

**CAPITOL**

Held Over 2nd Week!  
"GOLDEN BOY"  
Starring Barbara Stanwyck  
ADOLPHE MENJOU  
WILLIAM HOLDEN

Woman is the Judge

**PRINCESS Theatre**

BORIS KARLOFF  
"The Man They Could Not Hang"

Added Attraction  
Blondie takes a Vacation  
with PENNY SINGLETON

**LOEW'S THEATRE**

Held Over 2nd Week!  
MAGNIFICENT SPECTACLE in  
Glorious Color

**"THE WIZARD OF OZ"**

with Judy GARLAND, Frank MORGAN, Roy BOLGER and The MUNCHKINS

**DOMINION BRIDGE CO. LIMITED**

Head Office and Works at:  
LACHINE, P. Q.  
Branch Works:  
Amherst Ottawa Toronto  
Winnipeg Calgary Vancouver

Tél. LANcaster 3858

Salon de Fleurs ST-DENIS  
1590, RUE SAINT-DENIS (Edifice du Théâtre St-Denis)

Spécialités:  
Bouquets de Noces, Tributs floraux  
Escompte de 10% aux lecteurs du "Monde Ouvrier"

Mme J.-Z. PILON, Rés. HA. 7901

**MONARCH GAS RANGES**

Made by  
Canadians  
for  
Canadian Homes

HOW TO GET A GOVERNMENT JOB as Letter Carrier, Postal Clerk, Customs Examiner, Stenographer, etc. Free Booklet. The M. C. C. Schools Ltd., Toronto 10. Oldest in Canada. No agents.